



[Ramambazafy avait lancé samedi dernier](#)

à partir

des colonnes de ce journal a fait l'effet d'une bombe dans tous les milieux et surtout au niveau des dirigeants. Les propos de l'évadé considérés au départ comme des

«*allégations grotesques*»

par les autorités malgaches, finalement semblent prendre des contours pas très honorables pour ces derniers. Photo d'archives et autres pièces justificatives à l'appui, celui qu'en haut-lieu on avait traité d'usurpateur et qui

**«a été condamné à trois reprises, en France, en 2001 pour vol à main armée, coups et blessures et kidnapping»**

,  
selon le directeur de la police judiciaire, Alain Andrinanirina, devant la presse, le jeudi 18 janvier 2018, se rebiffe et réagit par une plainte déposée au Parquet de la Grande Instance de Paris (France), à l'attention du Procureur de la République au regard de

«*l'extranéité des faits*»

*commis à l'encontre de Monsieur Houcine Arfa*»

.

Les accusés visés par la procédure sont des personnalités proches du pouvoir et plus précisément occupant des fonctions officielles au sein de la Présidence de Madagascar à savoir: les sieurs Vonjy Randriamaromanana et consorts. Une manière à lui de démentir toutes les allégations considérées comme mensongères dites sur sa personne. Depuis que ce régime crie sur tous les toits une détermination affichée de lutter contre la corruption, voilà que l'évasion rocambolesque de Houcine Arfa du 28 décembre dernier, qui a fait «*les gros titres de la presse*»

,  
alimente de nouveau les publications des médias. Une fois de plus les hauts responsables de ce pays sont rattrapés par des faits niés avec énergie mais qui, en fin de compte, finira par les éclabousser d'une manière scandaleuse. Surtout quand le plaignant ose déclarer par voie de presse:

«*J'ai été arrêté le 20 juin, et condamné en novembre à trois années de prison. Dès le départ, le dossier était vide. On m'a tout reproché, jusqu'à être l'auteur de kidnapping. Quand ma femme a rencontré le juge d'instruction, celui-ci a reconnu qu'il n'avait rien contre moi, mais s'est dédouané en disant que les instructions venaient de la présidence de la République. Mon avocat, Me Berton, est en possession de l'enregistrement de cette conversation*»

. Avec les rebondissements prévisibles d'un tel dossier devant des juges et tous les médias, le régime en place risque de se trouver au-devant des mauvaises surprises en matière de lutte contre la corruption...

**Razafilahy Noël**